



**Chers membres du conseil d'arrondissement,
Chers concitoyennes,
Chers concitoyens,**

C'est avec plaisir que je vous sou mets aujourd'hui le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou, ainsi que les principales réalisations.

De plus, conformément à l'article 144.7 de la *Charte de la Ville de Montréal*, je dépose, ce soir, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de 2 000 \$ et plus conclus avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Budget de fonctionnement - Résultats au 31 décembre 2006

Chaque année, la Ville de Montréal alloue à chacun des arrondissements sa dotation budgétaire. Pour l'année 2006, la Ville nous a alloué un budget de 24 309,8 \$ au chapitre des dépenses et de 1 231,4 \$ au niveau des revenus anticipés. Cette enveloppe budgétaire était quant à nous, insuffisante pour maintenir la quantité et la qualité des services auxquels la population angevine est en droit de s'attendre.

Malgré une gestion des plus rigoureuse des dépenses, celles-ci ont été plus élevées que prévu. Par ailleurs, les revenus ont également dépassé les prévisions. Néanmoins, l'exercice financier s'est soldé par un déficit de 324,6 \$ dû principalement à l'inscription d'une provision aux livres pour les coûts de santé et sécurité au travail.

Même si le contexte budgétaire était difficile, les élus et l'administration de l'arrondissement ont œuvré à plusieurs réalisations au profit des citoyens.

Principales réalisations pour l'année 2006

L'arrondissement d'Anjou a toujours été reconnu pour le sentiment d'appartenance des citoyens à leur communauté. Afin de raviver ce sentiment et de le souligner, plusieurs activités ont été réalisées. Notons entre autre, le support donné par l'arrondissement à la corporation des fêtes du 50^e anniversaire d'Anjou, l'organisation d'une soirée hommage aux bénévoles, le défilé du père Noël et la réalisation d'une journée portes ouvertes afin de mieux faire connaître les services de l'arrondissement.

Au chapitre de la culture, une programmation particulière a été mise de l'avant à la bibliothèque Jean-Corbeil dans le cadre de Montréal, Capitale mondiale du livre. Également, l'accessibilité à la succursale de la bibliothèque a été bonifiée par une augmentation des heures d'ouverture sans compter le fait que nous avons aboli les frais pour l'obtention de la carte de citoyen.

Dans un souci de bien cerner les besoins de la communauté et dans un esprit d'ouverture, l'arrondissement a procédé, dans le cadre de sa politique familiale, à la réalisation d'un sondage auprès des familles. Aussi, des soirées d'information ont été tenues afin de permettre aux citoyens d'exercer leur droit de parole sur l'opportunité de doter l'arrondissement d'un centre multifonctionnel.

Au cours de l'année 2006, nous avons également procédé à l'adoption d'une série de règlements dont un certain nombre en matière d'environnement. Nous avons aussi mis l'accent sur le patrimoine de verdure par un ajout très important d'arbres.

Enfin comme chaque année, l'entretien de la voirie municipale, du réseau d'aqueduc et d'égout ainsi que l'efficacité du déneigement ont été au cœur des préoccupations.

Programme d'immobilisations 2006 - Réalisations

Le budget d'immobilisation s'élevait en 2006, à 5 148,0 \$. À même ce budget, nous avons procédé à des programmes de réfection du réseau routier, à l'achat de mobilier urbain et de véhicules dont le tout premier véhicule hybride.

L'arrondissement s'est par ailleurs porté acquéreur de l'aréna du Mont-Saint-Antoine, maintenant connu sous le nom d'aréna Chénier. Enfin, les travaux de réaménagement du parc du Bocage ont débuté en 2006.

Budget 2007 et réalisations à ce jour

En 2007 l'enveloppe budgétaire octroyée par la Ville était de 24 660,0 \$, ce qui est nettement insuffisant pour faire face aux augmentations de dépenses et au maintien des services. Nous avons donc dû imposer une taxe locale pour assurer le maintien des activités, ce qui porte notre budget à 25 860,0 \$. D'après l'analyse de l'évolution des dépenses et des revenus, nous croyons pouvoir respecter les paramètres budgétaires et atteindre l'équilibre.

Le contexte budgétaire nous a par ailleurs amené à consulter les angevins sur les services et les enjeux pour notre arrondissement. Également, un processus de consultation a été mené auprès des adolescents afin d'élaborer des programmes à la lumière de leurs attentes et de leurs intérêts.

Enfin, nous procédons actuellement à une refonte complète de la réglementation en matière de zonage. Ce ne sont là que quelques exemples d'activités en cours de réalisation, au-delà, bien entendu de nos opérations quotidiennes.

Le programme d'immobilisation 2007

Le budget d'investissement pour 2007 est de 5 148,0 \$, tout comme en 2006. Nos investissements ont permis de terminer les travaux de réaménagement du parc du Bocage, d'aménager un terrain synthétique de soccer au parc Lucie-Bruneau, d'effectuer des travaux de rénovation à l'aréna Chénier, d'acheter une souffleuse et un balai mécanique pour l'entretien de la voirie et d'amorcer la réfection de certaines rues.

Orientation budgétaire 2008

L'enveloppe que nous avons reçue pour 2008 est de 24 525,6 \$ soit sensiblement la même que pour 2007. Le contexte devient de plus en plus difficile pour l'arrondissement puisque année après année, notre dotation n'est pas ajustée à la hauteur des augmentations de coûts. Encore cette année, l'arrondissement devra faire des choix extrêmement difficiles pour déposer un budget équilibré. Nous travaillons néanmoins déjà à divers scénarios budgétaires qui seront présentés à une prochaine séance du conseil. Enfin, au chapitre des dépenses en immobilisation, une enveloppe d'environ 5 M\$ nous a été allouée et nous sommes à prioriser les projets.

En conclusion

Permettez-moi enfin de remercier tous les partenaires de l'arrondissement ainsi que nos employés qui contribuent par leur engagement à la qualité de vie de notre arrondissement. Sur ce, je vous convie à surveiller la date de tenue de l'assemblée spéciale sur le budget au cours de laquelle je communiquerai les choix budgétaires 2008, de même que le programme triennal d'immobilisations.